Syrie : les parlementaires du Loiret sensibilisés

Publication : mercredi 4 septembre 2013 14:37

La République du Centre, 4 septembre 2013

RELATIONS INTERNATIONALES ■ Une session parlementaire extraordinaire, aujourd'hui, sur la question syrienne

Les parlementaires du Loiret sensibilisés

Sénateurs et députés du Loiret sont invités à un débat parlementaire sur une éventuelle intervention française en Syrie.

Christine Brocolo
christine.brocolo@centrefrance.com

Un grave débat de politique extérieure qui se mêle à une « divagante » question de politique intérieure. La France doit-elle intervenir en Syrie ? Et pour répondre à cette question, le président de la République doit-il faire voter le Parlement ?

Députés et sénateurs sont convoqués ce mercredi à une session parlementaire extraordinaire consacrée à la Syrie. Au surlendemain de la publication de documents secrets déclassifiés accusant le régime de Damas d'attaques chimiques. Au lendemain des menaces promesses de riposte formulées par Bachar al-Assad, le chef de l'État syrien.

Devoir d'information

Hormi le député UMP, Olivier Carré, retenu à Orléans par d'autres obligations, députés et sénateurs du Loiret assisteront à ce débat. Qu'ils adhèrent ou pas à la ferme prise de position de François Hollande. « C'est un débat important. Lourd d'enjeux au niveau international et pour la sécurité intérieure », insiste le sénateur UMP Eric Doligé.

Ses pairs de l'UMP, Jean-Noël Cardoux, Claude de Ganay, Marianne Dubois, Jean-Pierre Door, la députée PS, Valérie Corre, et le sénateur PS, Jean-Pierre Sueur, sont tout aussi convaincus de l'importance de ce débat.

Il n'y a guère que Serge Grouard (UMP) pour crier au simulacre. « Nous ne sommes pas amenés à nous exprimer. Il n'y aura pas débat. Tout au plus une intervention de chaque groupe politique. » Sauf que l'annonce de cette session parlementaire extraordinaire n'est faite dans un contexte d'urgence qui n'est plus tout à fait le même aujourd'hui...

Depuis que le président des États-Unis Barack Obama a annoncé son intention de faire voter le Congrès américain, il est visiblement devenu urgent d'attendre. Ce qui n'était pas, encore, le cas en fin de semaine dernière lorsque François Hollande n'excluait pas des frappes françaises imminentes sur la Syrie.

Place, donc, aujourd'hui à la sensibilisation des parlementaires sur un dossier particulièrement complexe. Un nécessaire devoir d'information sans un « dispensable » droit au vote. Pour le moment. ■

SYRIE. Au cœur de Damas, les Syriens cherchent à préserver un semblant de vie normale dans un pays en ruine, déchiré par une guerre civile destructrice. AFP

Les prises de position à la loupe

Forcément, le débat sur une éventuelle intervention française en Syrie divise la classe politique. Voici les positions des parlementaires du Loiret sur la question.

Jean-Noël Cardoux (sénateur UMP). « Bien sûr, il y a le problème humanitaire, les armes chimiques qui ont peut-être été utilisées par le gouvernement syrien. Il semblerait que les éléments aillent en ce sens, mais on n'a pas d'analyse objective ni de conclusion de l'Onu. Le problème, c'est que la France est totalement isolée, à la remorque du président des États-Unis, et risque de partir en guerre comme "Tanfan la Tulipe". Je suis donc contre cette intervention. »

Eric Doligé (sénateur UMP). « Intervenir ne réglera aucun problème. On a vu ce qui s'est passé en Égypte, en Tunisie. Les islamistes ont saisi l'opportunité. Il ne faut pas faire de l'ingérence et rompre les accords internationaux notamment vis-à-vis de l'Onu. Cela pourrait se traduire par des tensions avec la Russie, voire la Chine. Ce n'est pas pensable. »

« Une réaction ferme »

Jean-Pierre Sueur (sénateur PS). « Je partage la position de François Hollande. L'utilisation des armes chimiques est un crime contre l'humanité devant lequel la communauté internationale ne peut pas se résoudre à l'impuissance. François Hollande veut une réaction ferme et je pense qu'il a raison. Mais la France ne peut agir seule : face à un crime contre l'humanité, et parce que la communauté internationale est diverse, ce serait une erreur. »

Olivier Carré (député UMP). « Interviendir seul, non. Il faut que ce soit dans le cadre d'un mandat de l'Onu. La question, c'est d'avoir la reconnaissance internationale des faits qui se sont produits. »

Valérie Corre (députée PS). « Aujourd'hui, je ne prononce pas. J'ai besoin de plus d'éléments. Les faits sont établis et légitimisent parfaitement l'intervention. Qu'il y ait eu utilisation d'armes chimiques, c'est certain, mais les choses sont plus compliquées. J'ai besoin d'éléments sur les conditions internationales d'intervention et sur les modalités : quel type d'intervention et pour quel effet réel ? Est-ce qu'il n'y a pas le risque de partir si ce n'est dans une guerre – puisqu'on utilise le mot "intervention" – mais dans une intervention, donc, un peu longue et moins maîtrisable ? »

Jean-Pierre Door (député UMP). « Je suis tout à fait contre. Ce n'est ni le moment, ni la façon pour une intervention. Il faut d'abord essayer d'avoir un consensus au conseil de sécurité de l'Onu, comme pour la Libye, par exemple. (...) Est-ce la solution d'envoyer des bombes sur des sites qui détiendraient des armes chimiques ? Il faut être certain de toucher le bon but et de ne pas tuer des civils. »

« Une triple faute »

Marianne Dubois (députée UMP). « Je ne vais pas répondre en ces termes-là. C'est un dossier extrêmement complexe, avec des retombées dangereuses. Il nous faut encore plus d'explications. Il nous faut un débat et un vote. »

Claude de Ganay (député UMP). « Pas dans les conditions actuelles, de façon isolée. Bien sûr, on ne peut pas rester insensible à la misère du peuple qui subit les foudres d'un fou. Une intervention, pourquoi pas, mais dans d'autres conditions. »

Serge Grouard (député UMP). « Il y a triple faute : politique, diplomatique, militaire. Au plan politique, nous nous sommes accrochés aux Américains qui nous font défiant et on se retrouve seuls. Au plan diplomatique : on aurait dû chercher une convergence des Européens. Nous avons été totalement absents sur ce registre. Enfin au plan militaire : aucun objectif sérieux n'a été défini et cela vient au moment où le gouvernement prévoit une loi qui réduit le budget des armées. Je ne peux souscrire à une intervention militaire en Syrie. » ■

Propos recueillis par la rédaction

SESSION. Débat aujourd'hui à l'Assemblée et au Sénat.

Sur le « droit de vote »

La Constitution de la Ve République n'impose pas au chef de l'État de faire voter les représentants du peuple dans un cas de figure similaire. Ce que ne manquent pas de rappeler Jean-Pierre Sueur, Jean-Noël Cardoux et Serge Grouard. Olivier Carré est lui aussi défavorable à un vote, l'instance législative étant à ses yeux l'Onu.
À l'inverse, au vu des circonstances, et en cas d'intervention hors mandat de l'Onu, Eric Doligé, Jean-Pierre Door, Claude de Ganay, Marianne Dubois et Valérie Corre se déclarent favorables à un vote. Hier, François Hollande n'a pas écarté cette hypothèse. ■

Phoca PDF